

Ministère des Finances Canada

Créer de bons emplois pour la classe moyenne

Document d'information

Le 7 avril 2022

L'économie du Canada a récupéré 112 % des emplois perdus au début de la pandémie. En février 2022, le taux de chômage se situait à 5,5 %, ce qui est inférieur au taux d'avant la pandémie. Malgré le taux de chômage qui atteint presque un creux historique, certaines entreprises éprouvent toujours des difficultés à trouver des travailleurs. C'est un problème qui touche le Canada et le monde entier, mais une économie forte et prospère nécessite une main-d'œuvre diversifiée et talentueuse en constante croissance. Pourtant, beaucoup trop de Canadiens font encore face à des obstacles pour trouver un emploi valorisant et bien rémunéré.

Dans le budget de 2022, le gouvernement met en place d'importantes mesures qui aideront à résoudre ces problèmes et à répondre aux besoins des travailleurs, des entreprises et de l'économie canadienne afin que celle-ci continue de se renforcer dans les prochaines années. Voici certaines de ces mesures :

Soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Dans le budget de 2021, le gouvernement fédéral a réalisé un investissement historique et transformateur de 30 milliards de dollars sur cinq ans dans le plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien.

Pendant que le gouvernement fédéral travaillait avec les provinces et les territoires à finaliser et à mettre en œuvre des ententes, de nombreuses personnes ont signalé que le financement d'infrastructures posait des défis pour les fournisseurs publics et à but non lucratif lorsque les coûts de l'immobilier étaient trop élevés ou que le prix des matériaux de construction était trop cher.

- En réponse aux demandes des provinces et des territoires et afin d'appuyer la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le budget de 2022 propose de verser 625 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, en vue d'établir un fonds pour l'infrastructure d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ce financement permettra aux provinces et aux territoires d'investir davantage dans les services de garde d'enfants, par exemple en construisant de nouvelles installations.

Déduction pour mobilité des gens de métier

Le Canada est en pleine croissance, ce qui signifie qu'il faut construire plus de logements et de routes, et mener d'importants projets d'infrastructure. L'amélioration de la mobilité des travailleurs des métiers de la construction peut aider à combler les pénuries de main-d'œuvre et faire en sorte que les projets importants puissent être achevés partout au pays.

- Le budget de 2022 propose d'instaurer une déduction pour mobilité de la main-d'œuvre, qui permettrait de reconnaître sur le plan fiscal jusqu'à concurrence de 4 000 \$ par année en frais de déplacement et de réinstallation temporaire admissibles pour les gens de métier et les apprentis admissibles. Cette mesure s'appliquerait aux années d'imposition 2022 et suivantes.

Plan d'immigration ambitieux du Canada

Le Canada a accueilli plus de 405 000 nouveaux résidents permanents en 2021, plus qu'en toute autre année dans l'histoire canadienne. Pour répondre aux demandes de l'économie croissante et permettre au système d'immigration de mieux répondre aux besoins économiques et aux engagements humanitaires du

Canada, le Plan des niveaux d'immigration 2022-2024 du gouvernement fédéral, déposé en février 2022, fixe un objectif annuel encore plus élevé de 451 000 résidents permanents d'ici 2024. La majorité sera des travailleurs qualifiés qui contribueront grandement à remédier aux pénuries persistantes de main-d'œuvre.

- Le gouvernement a engagé 2,1 milliards de dollars sur cinq ans et 317,6 millions par la suite en nouveau financement afin de soutenir le traitement des demandes et la réinstallation des nouveaux résidents permanents au Canada dans le cadre du Plan des niveaux d'immigration, y compris l'engagement renforcé du gouvernement envers les réfugiés afghans.

Stratégie d'emploi pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap devraient être entièrement incluses dans la relance économique du Canada. Toutefois, bien que les personnes en situation de handicap soient prêtes et disposées à travailler, leurs taux d'emploi sont beaucoup plus faibles que ceux des Canadiens sans handicap (59 % contre 80 % selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017).

- Le budget de 2022 propose d'accorder 272,6 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la mise en œuvre d'une stratégie d'emploi pour les personnes en situation de handicap par l'intermédiaire du Fonds d'intégration, ce qui accroîtra la participation des personnes en situation de handicap sur le marché du travail et rendra les lieux de travail plus inclusifs et plus accessibles.

Doubler le financement accordé au Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical

Les métiers spécialisés, essentiels à l'avenir de l'économie canadienne, offrent aux travailleurs des carrières gratifiantes dans des domaines qui vont de la charpenterie à l'électricité en passant par la chaudronnerie.

- Le budget de 2022 propose de fournir 84,2 millions de dollars sur quatre ans pour doubler le financement accordé au Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, ce qui aiderait chaque année 3 500 apprentis issus de groupes sous-représentés, y compris les femmes, les nouveaux arrivants, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, les Canadiens des communautés noires et racisés à entreprendre et à réussir une carrière dans les métiers spécialisés grâce au mentorat, à des services d'orientation professionnelle et au jumelage employé-travailleur.

Reproduit avec l'autorisation du ministère des Finances, 2022